DEPARTEMENT DE L'AUDE REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2019-209

ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE COMMUNE DE CASTELNAUDARY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Autres domaines de compétences

> Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2019, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence

Sous matière : Autres domaines de compétences des communes

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, , RATABOUIL Michel,

## OBJET:

RENOVATION DE LUMINAIRES POUR L'ANNEE 2020 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYADEN

Formant la majorité des Membres en exercices.

de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

## Procurations:

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène, M. SOL Philippe donne procuration à M. DEMANGEOT François, Mme ESCAFRE Elisabeth donne procuration à M. GUIRAUD Philippe, Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe, Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. BOUILLEUX Denis, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

LE NOVERE DE CONSELLERS NUMOPAUX EN SERVICE EST CE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 18.09.2019

AFFICHAGE EN DATE DU: 18.09.2019

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN OATE

0 2 OCT. 2019

Absentes:

Mme CHOPIN Marie-Christine, Mme ISSALYS Jeanne,

Secrétaire: M. BOUILLEUX Denis,

Dans le cadre de l'opération « Ville Durable », une convention d'éclairage public a été adoptée par délibération n°2014-24 en date du 29 Janvier 2014 en partenariat avec le SYADEN.

A cet effet, la commune de Castelnaudary souhaite poursuivre la rénovation et le remplacement de certains candélabres situés dans différents quartiers de la ville.

Le SYADEN propose des aides d'investissement pour l'éclairage public à hauteur d'un maximum de 40% du coût des travaux avec un plafond de 50 000€.

Une demande de subvention va être effectuée auprès du SYADEN pour continuer le quartier des Fontanilles et pour le chemin de la Cruzolle, soit un total de 59 points lumineux. Les rues concernées au quartier des Fontanilles sont : avenue Maréchal Lattre de Tassigny, rue Jean Benoît, rue René Coty, Square de la Résistance, rue Jules Mouton, rue Claude Debussy, rue Alphonse Daudet ainsi que le square Ambroise Paré.

En effet, pour l'année 2020, ces 59 points lumineux vont être changés par des éclairages LEDS dans la poursuite des remplacements des années précédentes.

Le matériel étant remplacé en régie par le service Electricité de la Ville, seul le coût de la fourniture est pris en compte dans cette demande de subvention, soit un montant de 51 034,86 €HT.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Remplacement de luminaires	51 034,86 €	Syaden Ville	20 000,00 € 31 034,86 €
TOTAL	51 034,86 €	TOTAL	51 034,86 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre la rénovation et le remplacement de l'éclairage public de la ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du SYADEN.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conscil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 25 septembre 2019.

Ampliation failed: 2019

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le : 30 SEP. 2019 Par publication le :

0 2 0 CT, 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Patrick MAUGARD